

TOUX REBELLES
Sirop - Capécules
Bertone - Inconnus
Grippe
guéris par l'action
seule en combinaison de
SIROP BERTON
Favorable à l'usage
Le flacon : 6,50 et 12,50
Capécules BERTON
N°s Balsamiques
Le boîtier : 4,50
Pharmacie du Progrès
163, Grande-Rue, 163
ROUBAIX

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME YEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes.....	3 mois, 28,00 ;	6 mois, 49,00 ;	1 an, 76,00
Autres départements.....	» 23,00 ;	» 43,00 ;	» 66,00
Belgique.....	» 21,00 ;	» 41,00 ;	» 64,00
Union Postale Tarif A....	» 33,00 ;	» 70,00 ;	» 140,00
Tarif B.....	» 30,00 ;	» 100,00 ;	» 200,00

ANNONCES
REDACTION

ROUBAIX 63 & 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 10.00. Inter. 4.
TOURNAI 33, rue Carnot, Tél. 27.
LILLE 3, rue Faidherbe, Tél. 57.07.
PARIS 13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.49.
CHEQUES POSTAUX : 87 LILLE

TOUX REBELLES
Sirop - Capécules
Bertone - Inconnus
Grippe
guéris par l'action
seule en combinaison de
SIROP BERTON
Favorable à l'usage
Le flacon : 6,50 et 12,50
Capécules BERTON
N°s Balsamiques
Le boîtier : 4,50
Pharmacie du Progrès
163, Grande-Rue, 163
ROUBAIX

L'illustre vainqueur de la Marne lutte merveilleusement contre la mort

IL A PU HIER S'ALIMENTER LÉGÈREMENT ET PRONONCER QUELQUES PAROLES

Mais dans la nuit son état s'aggrava subitement

La matinée

Paris, 30 décembre. — L'extraordinaire force physique qui permet jusqu'à présent au maréchal Joffre de lutter victorieusement contre la mort, est unanimement considérée par les innombrables personnalités qui sont venues mardi matin prendre de ses nouvelles, comme un fait rare dans les annales médicales. Le fait surtout que le grand soldat est sorti du coma, et a pu s'alimenter, a particulièrement surpris les médecins eux-mêmes qui n'ont pas souvent constaté chez un malade de l'âge du maréchal une vitalité aussi prodigieuse. Celle-ci, et un cœur d'une robustesse exceptionnelle, ont accompli ce que mardi matin, à 6 heures, le docteur Fontaine appelait, comme il quittait le chevet de son malade, un cas presque unique.

« Le maréchal s'est assoupi depuis 10 heures, lundi soir. Il n'est pas sorti de sa torpeur, a ajouté le praticien. C'est un état qui peut se prolonger. »
A 8 heures, l'état-major du maréchal Joffre communique le bulletin de santé suivant :
Nuit calme, le malade n'est pas retombé dans le coma. Il a pu s'alimenter et prononcer quelques paroles. Néanmoins, les poumons s'encombrant et la respiration reste irrégulière. Le pronostic demeure aussi grave.

Les familiers au chevet du malade

M. Laffitte, procureur du maréchal Joffre, quitte la clinique à 8 heures, en déclarant aux journalistes qui ont passé la nuit devant la maison de santé, que l'état de santé du maréchal ne s'est pas modifié depuis minuit.

Quelques minutes après, les laconiques paroles de M. Laffitte sont confirmées par le colonel Demarez qui, de la porte de la clinique, donne lecture à haute voix du communiqué matinal, en présence de la foule qui se groupe autour des journalistes.

A 8 h. 40, M. Barthou arrive à la clinique où il est immédiatement introduit dans la chambre du maréchal Joffre.

Quelques instants après, M. Steeg, président du Conseil, descend de voiture, appose sa signature sur le registre, et se retire après



TROIS GRANDS CHEFS: DE CASTELNEAU, JOFFRE ET PAU, AUX MANŒUVRES DE 1913

avoir pris connaissance du dernier bulletin de santé.

Le ministre de la Guerre, qui est resté plus d'un quart d'heure au chevet du glorieux soldat, fait la déclaration suivante aux journalistes en quittant la maison de santé :

« Le maréchal s'est légèrement amélioré ce matin d'un peu de lait et a pu prononcer quelques paroles. Son teint est plutôt bon, mais son état reste toujours extrêmement grave. Comme me disait hier les médecins, il est perdu, mais il peut lutter contre la mort quelques jours encore. Son extraordinaire résistance fait étonnement de tous. »

Comme on demandait au ministre de la Guerre si le maréchal l'avait reconnu, M. Barthou ajouta :

« Le maréchal est sorti du coma, mais il reste dans un état de demi-inconscience qui ne lui permet pas de reconnaître ses visiteurs. »

A 10 h. 50, le docteur Labbé, l'un des médecins traitants du maréchal, quitte la maison de santé. Le docteur déclare aux nombreux journalistes :

« L'issue fatale n'est pas douteuse, mais l'extraordinaire constitution physique du maréchal peut retarder de plusieurs jours. Nous prévenons les apasmes cardiaques par des piqûres mais ce traitement ne peut pas être appliqué indéfiniment. »

Le général Gouraud est admis dans la chambre de son illustre frère d'armes

Malgré la pluie qui tombe en rafales légères, la foule est aussi dense que la veille, rue Quindinot. D'instinct en instinct, des automobiles stoppent devant l'entrée de la clinique. On reconnaît au passage la plupart des personnalités venues aux nouvelles depuis le début de la grave maladie du maréchal Joffre.

Le général Gouraud, grand mutilé, est admis dans la chambre de son illustre frère d'armes. A son départ, son visage soucieux, crispé par l'émotion, trahit un profond

Des fleurs du pays natal

A 10 heures, M. Manaut, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, arrive, accompagné de M. Maillerd, le sculpteur du futur monument qui sera élevé à Rivesaltes à la mémoire du vainqueur de la Marne. M. Manaut est également accompagné de l'un de ses amis porteur d'un panier de fleurs. Ce sont des camélias et des mimosa de Rivesaltes, qu'il a spécialement pour le maréchal, à proxi-

mité de sa maison natale, déclare-t-il en passant.

Voici le général Weygand en civil ; M. Alexandre Millerand. Mgr Maglione, nonce apostolique ; MM. de Cast-Illanc, Quinones de León, le colonel Fabry, M. Millot, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, ainsi qu'un très grand nombre d'amis personnels du maréchal.

« Je vais mourir », dit le glorieux soldat

Aux rares personnes qui ont été admises depuis mardi matin à voir le maréchal



LES JOURNALISTES, LES PHOTOGRAPHES ET LES CURIEUX DEVANT LA CLINIQUE DES FRÈRES DE SAINT-JEAN DE DIEU (Photo H. Manuel.)

Joffre, celui-ci a dit, à deux reprises, de façon assez perceptible :

« Je vais mourir. »

Ces mots, prononcés sans encouragement, ont été entendus notamment par le général Gouraud et le lieutenant-colonel Fabry.

Le communiqué de midi

Le général Saly, chef d'état-major du maréchal Joffre, sort de la clinique des Frères de Saint-Jean de Dieu, à 12 h. 30. Il dit aux journalistes présents :

« Vous allez recevoir incessamment un communiqué. Le maréchal a supporté sans fatigue le renouvellement de son pansement. La plaie est en très bon état ; le malade, bien que toujours faible, conserve toute sa lucidité. Il a une volonté de fer et résiste désespérément. »

Quelques instants après, le capitaine de Saint-Sernin donne lecture du communiqué officiel suivant :

« Le malade est toujours faible, mais il conserve toute sa connaissance. Il s'est un peu alimenté. Il a supporté sans fatigue le pansement de sa plaie, qui est en parfait état. Pronostic toujours réservé. »

A 14 h. 15, le docteur Boulin arrive à la clinique des Frères de Saint-Jean de Dieu. Avant de voir le malade, le praticien déclare que le maréchal étonne tout le monde. « Il est sorti, dit-il, trois fois du coma en deux jours. Malgré cela, il faut malheureusement s'attendre à une issue fatale. »

A 15 h. 15, M^{lle} la marquise Joffre, accompagnée du capitaine de Saint-Sernin, est sortie de la maison de santé des Frères de Saint-Jean de Dieu et a quitté la clinique dans l'automobile du professeur Leriche.

L'amélioration a tendance à s'accroître

A 16 heures, le général Saly, chef de l'état-major du maréchal, sort de la maison de santé.

« Je viens de voir le maréchal, déclare-t-il, il résiste fort bien, son organisme est très sain, sa plaie est celle d'un jeune homme. En résumé, la situation est meilleure qu'hier, mais elle reste sérieuse. »

« Le docteur Fontaine, que nous avons pu également interroger, nous a dit :

« Je ne puis actuellement, dans l'état de l'illustre malade, formuler aucun pronostic certain. L'amélioration constatée peut durer un temps indéfini. Ce qu'il y a de plus à redouter est le grand âge du malade et son épuisement. Dans l'hypothèse la plus vaste, un effort ne peut être exclu. »

L'état-major du maréchal Joffre a communiqué le bulletin suivant :

« A 20 heures, l'amélioration signalée précédemment a tendance à s'accroître peu à peu. Toutefois, le pronostic reste toujours aussi sérieux. »

Un capitaine de l'état-major du maréchal Joffre avec lequel des représentants de la presse ont pu s'entretenir quelques instants, leur a dit, après la publication du dernier bulletin de santé :

« Ce bulletin, sans permettre dans l'entourage du maréchal un espoir illusoire, est inespéré. »

Il a ajouté :

« Je puis dire que c'est une prolongation sur laquelle nous ne pouvons compter. Mais la situation est évidemment sans issue, car on ne peut envisager un nouveau miracle. »

Le maréchal absorbe une tasse de lait qu'il porte lui-même à ses lèvres

Aucun changement n'est survenu, à 22 h. 30, dans l'état de santé du maréchal Joffre. Depuis le bulletin de 20 heures, annonçant une minime amélioration, les médecins avaient quitté le chevet de leur malade. Ils sont revenus, vers 22 heures, regarder leur garde.

certain que les événements peuvent démentir, le maréchal Joffre nous a tellement étonnés. Le docteur Fontaine, en annonçant la communication d'un bulletin de santé, au cours de la nuit, a ajouté :

« Tout espoir est perdu, mais la nuit et d'autres heures, encore peuvent se passer sans incidents. Le maréchal a absorbé un peu de lait ; c'est lui-même qui, de sa main droite, étonnant tout son entourage, a porté la tasse à ses lèvres. »

Soudain l'état du malade empire

— La situation est peu brillante sub-

itement. Il y a quelques alternatives... L'état du maréchal est peu brillant... Nous restons pessimistes.

Telles sont les quelques paroles que prononce au sortant de la clinique un peu après 23 heures, le professeur Leriche et le docteur Fontaine.

La bénédiction du Pape

L'état-major du maréchal Joffre nous fait parvenir le renseignement suivant :

« Le Saint-Père vient d'adresser le télégramme suivant à Mgr Maglione, nonce apostolique à Paris :

« Transmettez au maréchal Joffre la spéciale bénédiction du Saint-Père qui invoque pour lui les célestes faveurs. »
« Signé : CARDINAL PACELLI »

L'hommage du Conseil municipal de Paris

Paris, 30 décembre. — Au début de la séance du Conseil municipal, M. de Castellane, au milieu de l'émotion de l'assemblée, a prononcé des paroles de respectueuse sympathie à l'adresse du maréchal Joffre.

Tout à tour, le préfet de police et le préfet de la Seine se sont, en termes pleins d'émotion, associés à cette manifestation de gratitude et de respect pour le grand soldat vers lequel s'élevait et la pensée et les vœux angoissés du pays.

Costes et Bellonte à Avignon

Avignon, 30 décembre. — Costes et Bellonte, arrivés par la route, ont été l'objet d'ovations enthousiastes de la part de la population avignonnaise. Ils ont été reçus au siège de l'Aéro-Club vauchusien, à la préfecture et à la mairie.

Après un banquet à l'Aéro-Club, les deux aviateurs assisteront cet après-midi à une séance de gala offerte en leur honneur au théâtre municipal. Une réception officielle aura lieu ensuite à l'Hôtel de Ville.

LA CANNE BLANCHE POUR LES AVEUGLES DE PARIS

M. BERRY WALL (tenant le chien) présentant la nouvelle canne à un aveugle de guerre. M. Berry Wall, un philanthrope américain, a présenté aux aveugles la nouvelle canne blanche qu'il leur distribuera incessamment et qui les aidera à circuler dans Paris et de recevoir des piétons l'aide dont ils pourront avoir besoin.



(Wide World photo.)

La réorganisation du ministère de l'Air

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 30 DÉCEMBRE (MINUIT).

Entre autres questions importantes, le Conseil des ministres s'est occupé aujourd'hui de la réorganisation du ministère de l'Air. La nécessité de cette réorganisation se fait sentir depuis quelque temps déjà. On se rappelle que depuis deux ans l'aviation militaire est rattachée au ministère de l'Air, qui nomme les aviateurs militaires, règle leur avancement, passe les commandes d'appareils, bref agit avec une autonomie complète. Ce système avait été adopté pour obvier aux inconvénients graves qui résultaient du rattachement, consacré jusque là par la tradition, de l'aviation militaire au ministère de la Guerre.

On faisait alors observer, avec juste raison, que les bureaux du ministère de la Guerre n'étaient pas tout à fait qualifiés pour organiser notre armée de l'Air et lui donner l'impulsion qui lui manquait. C'est un fait que l'aviation a été longtemps considérée comme une arme secondaire, bonne seulement à appuyer l'action des autres armes, surtout de l'infanterie et de l'artillerie.

Cette conception, si elle a répondu pendant un temps à la réalité, n'est plus en harmonie avec l'évolution rapide de l'aviation, qui constituera dans les guerres futures le facteur décisif de la victoire. On crut donc qu'en créant un ministère autonome de l'aviation on verrait disparaître cet esprit du passé, qui risquait d'enlever l'essor des ailes françaises.

Mais l'innovation ainsi réalisée se révélait elle-même à l'expérience pleine d'inconvénients. Les questions posées par le nouveau statut de l'aviation militaire concernent particulièrement le recrutement et l'avancement des officiers aviateurs. On peut redouter, par exemple, que les meilleurs éléments de nos grandes écoles ne choisissent pas pour arme l'aviation, où ils sont arrêtés automatiquement dans leur carrière. Dans le système actuel, ni Foch, ni Joffre, ni aucun de nos glorieux chefs n'auraient pu devenir ce qu'ils étaient s'ils avaient osé pour l'aviation à la sortie de Saint-Cyr ou de Polytechnique.

D'autre part, une collaboration étroite du point de vue tactique est indispensable entre l'aviation et l'infanterie. Dans les cadres du ministère de l'Aviation, cette collaboration est-elle suffisamment intime ?

C'est pour faire disparaître tous ces inconvénients que les ministres ont conféré aujourd'hui. On nous assure qu'il serait question de confier la nomination et l'avancement des aviateurs au ministère de la Guerre. Sans revenir à l'ancien état de choses, on le concilierait avec le ministère autonome de l'Air. Bref, on susciterait un « modus vivendi » capable de sauvegarder tout à la fois les intérêts de l'armée et de l'aviation.

Le commandant Franco est arrivé à Bruxelles

Le commandant Franco et Rada, deux des chefs de l'insurrection espagnole sont arrivés à Anvers, mardi matin. Leurs papiers ont été vérifiés sur la route « Thyssville », qui les avait à bord. L'opération faite par des agents de la sûreté a duré une demi-heure.

A leur descente du navire, ils ont été accueillis par le colonel Maëla et un groupe important d'amis et de conspitateurs comme eux. Il leur a été expressément recommandé par la sûreté publique de ne point se livrer en Belgique, à des manœuvres politiques.

Le commandant Franco a réouvert comment s'était passée la récente insurrection en Espagne.

Franco et Rada ont été amenés à Bruxelles en auto. Ils sont descendus dans un hôtel de la place Rogier. Le commandant Franco a confirmé l'intention qu'il avait de ne pas rester longtemps parmi nous. Il pense trouver sans délai un engagement comme aviateur dans un Etat du Sud-Amérique. Il rappelle qu'en octobre 1929 il avait déjà voulu s'embarquer, et que seule l'intervention diplomatique de Primo de Rivera l'empêcha de réaliser ce projet. Il a le plus d'espoir en ourd'hui d'aboutir dans de nouvelles négociations.

Franco tient à démentir formellement qu'il ait été en pourparlers pour se mettre au service d'une armée allemande d'arinction.

Une révolte caucasienne contre les Soviets

Genève, 30 décembre. — Le bureau de presse géorgien communiste de Tiflis :

« A la suite de l'échec des pourparlers entre les autorités soviétiques et les insurgés caucasiens (principalement Azerbaïdjanais et Géorgiens) les partis ont repris les hostilités. Des troupes fraîches envoyées par le gouvernement de Moscou continuent à arriver. Le commandement militaire a soumis un bombardement aérien le groupe d'insurgés azerbaïdjanais et géorgiens opérant dans le district de Zakatal, lequel a subi des pertes sensibles. Des rencontres sanglantes entre les insurgés et les troupes rouges se sont produites aux environs de Djulfa. Les autorités soviétiques ont fait passer par les armes, en guise de représailles, les otages azerbaïdjanais ; M. Ahmed Zadeh, homme (chef spirituel musulman). Des troubles importants sont également signalés de divers endroits du Caucase. »

L'ÉMISSION DES MONNAIES VATICANES

Cité du Vatican, 30 décembre. — Le règlement relatif à l'émission des monnaies vaticanes sera publié demain ou après-demain. Le règlement est déjà établi, et il ne manque, avant sa publication, que la révision du pape.

L'erreur sanglante de l'impréparation défensive

(De notre correspondant particulier)

BRUXELLES, 30 DÉCEMBRE 1930.

On continue à faire beaucoup de bruit autour du traité défensif franco-belge. Il est vraiment étrange que des journalistes et des hommes politiques anglais s'efforcent de nous imposer leur façon de voir. Voilà une singulière façon de laisser les peuples libres de disposer d'eux-mêmes. Voilà une non moins singulière façon de respecter notre indépendance. Les Anglais sauraient-ils mieux que nous ce qui nous convient ? Et alors qu'ils nous font grief d'écouter la France — ce qui d'ailleurs est encore à prouver — ils nous reprochent de ne point les écouter eux-mêmes. La soumission aux idées anglaises serait un bien, alors que le traité franco-belge serait un mal !

Cette contradiction, à elle seule, suffirait à montrer combien est tendancieuse la campagne actuelle contre le traité franco-belge et combien est désagréable et peu amicale pour la Belgique cette intervention brutante de l'étranger dans une affaire qui ne regarde que nous-mêmes.

Le traité défensif franco-belge, dit-on, est inutile parce que le traité de Locarno et le pacte Kellogg notamment empêchent les grands voisins de la Belgique de recourir à la guerre. D'abord, un traité, hélas ! n'empêche pas la guerre. La Belgique, en 1914, était protégée par un traité. Ce traité ne l'a pas mise à l'abri de l'invasion. Et comme aucune entente militaire entre les états-majors français et anglais d'une part et belge de l'autre, n'avait prévu une défense commune, quand nos alliés de France et d'Angleterre sont intervenus, nous étions déjà occupés, martyrisés, à feu et à sang.

La Belgique ne veut plus être secourue trop tard contre une invasion brusquée. Elle estime que les hymnes, les discours, les histoires célèbres son héroïsme sont excellents. Mais elle leur préfère quand même une rapide et solide intervention militaire de ses alliés pour clouer sur la frontière ses agresseurs éventuels et les empêcher d'envahir le pays comme en 1914.

Or, comment arriver à cette rapide intervention des armées françaises en cas d'agression brusquée de l'Allemagne, si à l'avance un plan de collaboration militaire franco-belge n'est pas mis au point. Les plans de campagne ne s'improvisent pas. Si l'Angleterre avait, par exemple, été prête en 1914, si elle avait débarrqué à Arras des forces sérieuses et si la France avait pu jeter à Liège et à Namur des effectifs considérables, la guerre n'aurait-elle pas été le début changé de face ? Combien de sang et de ruines auraient été épargnés.

C'est contre cette impréparation que le traité franco-belge protège la Belgique. Il est d'autant plus étranger à toute autre mesure militaire que lorsque la France allait, il y a quelques années, au secours de la Pologne, la Belgique, hélas ! n'a pas permis le passage aux munitions françaises qui devaient museler le monstre bolchevique.

Le traité franco-belge ne va pas plus loin que l'entente entre les états-majors des deux pays pour préparer une défense immédiate et commune de nos frontières menacées et de laisser ainsi le temps aux délégués des puissances de se réunir à Genève pour examiner la situation.

Attendre que les diplomates aient fini de délibérer pour prendre position, c'est nous voter à l'avance à la plus affreuse des agonies.

S...

Comment fonctionne un central téléphonique

UNE VISITE AUX SERVICES DES P. T. T. DE ROUBAIX



LES OPÉRATRICES A LEUR TABLE FACE AUX « MULTIPLES »

Il était opportun, nous a-t-il semblé, en cette période de fin d'année où leur activité est encore redoublée, de passer en revue les différents services des P. T. T. Installés dans notre ville, soit rue Nain (service des Téléphones) soit boulevard Gambetta (Postes et Télégraphes).

Nous nous efforcerons de recréer le plus fidèlement possible l'atmosphère propre à cette organisation qui tient désormais une place essentielle dans la vie de la nation et des individus. Mais avant d'aborder ce sujet, nous voudrions dans un même sentiment de reconnaissance remercier M. Robert, directeur des postes et télégraphes, chef du central téléphonique qui tous deux si aimablement nous ont admis dans l'enceinte de leurs services respectifs qu'ils dirigent avec une compétence à laquelle nous rendons hommage.

Un incendie fait connaître l'existence tenue secrète d'une auto-amphibie à Mouvaux

(De notre correspondant particulier)

BRUXELLES, 30 DÉCEMBRE 1930.

Un incendie survenu hier soir que trois inventeurs après leur journée de travail préparant dans le plus grand secret un bâtiment qui tient de l'auto et de l'aéroplane de plaisance, capable d'ailleurs, d'après les dessins poursuivis par les constructeurs, d'évoluer au facilement sur terre que sur voie fluviale ou maritime.

« Maman, les petits bateaux qui vont sur l'eau, ont-ils des jantes ? » Ma folie l'appareil amphibie que nous avons pu entrevoir hier soir est muni de roues étonnantes qui ont servi dans l'élément liquide.

Il semble quand même que la chanson ait maintenu perdu de sa naïveté...

Trois hommes travaillaient à la réalisation de ce grand rêve : Alphonse Liéart, 85, rue du Château à Mouvaux ; Georges Lauer, à Croix, rue Cornelle et Julien Lestienne, à Croix, rue Duriez. Alphonse Liéart, le premier des associés, est contremaître de préparation chez Vanoutrive.

C'est dans le garage contigu à son habitation rue du Château à Mouvaux que l'étrange embarcation recevait la visite des trois confrères réalisateurs qui y faisaient en ce moment les derniers travaux. L'appareil était prêt, au dire de l'un d'eux à faire des démonstrations dans trois mois.

C'est dans ce garage qui servait en même temps d'atelier de construction qu'un incendie dévasta mardi soir vers 10 h. 30, un auto-amphibie à laquelle étincelle jaillie du poteau qui entretenait une chaudière suffisante pour empêcher que l'appareil ne se désolidarisât.

Un passant précisa la belle-sœur de M. Liéart et ce dernier qui avait quitté à 21 h. 30 le garage ainsi que ses deux autres compagnons se rendit compte avec douleur que le feu avait zébré l'appareil.

Les pompiers de Tournai, prévenus aussitôt, arrivèrent sur les lieux avec le lieutenant Olivier Montagne. A 23 h. 45, ils étaient de retour, ayant réussi à maîtriser l'incendie.

Nous avons pu voir dans l'obscurité qu'une lampe brûlait avec peine, l'appareil qui avait coûté tant de peine et de sang.

Longue de 10 m. 50, large de 2 m. 43 l'auto-amphibie était dotée du dernier confort, mais le feu a malheureusement ravagé les diverses cabines et la carrosserie, bois et fer.

M. Liéart nous a affirmé que son projet et sa réalisation lui coûtaient plus de 200.000 francs.

C'est de l'avant, près des deux moteurs, que la flamme se propagea. Quoi qu'il en soit, même si l'œuvre entreprise par les trois compagnons qui avaient essayé à un beau rêve est malheureusement ratée, il est à souhaiter qu'ils puissent la reprendre. Il serait injuste que ce coup du sort les empêchât de tenter leur chance. Et de la chance à la gloire...

Au Conseil des ministres

Paris, 30 décembre. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue. M. Steeg, président du Conseil, ministre des Colonies, a résumé les délibérations des récents conseils de Cabinet. Il a fait ensuite un exposé sur la situation économique des Colonies.

Les ministres de la Guerre, de la Marine et de l'Air ont rendu compte au Conseil, de mesures qu'ils se proposent de prendre d'un commun accord pour assurer la meilleure coordination des services de l'aviation.

Le prochain Conseil aura lieu mardi 31 janvier.

S...